



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
15 Septembre 2020



Date d'affichage
15 Septembre 2020



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	28
Votants	29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2020 A 20 H 00

**La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE -
ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL -
KAPPE SOPIO

POUVOIR :

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN à Madame Rose-Marie LAINÉ

SECRETARE DE SEANCE :

Madame Valérie ABITBOL a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 24 Juin 2020 a été approuvé à l'unanimité

**N° 20.1915 – OBJET : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES
AU STADE DEBORAH JEANNET: EXTENSION DU PROJET
A QUATRE VESTIAIRES**

**N° 20.1915 – OBJET : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES
AU STADE DEBORAH JEANNET: EXTENSION DU PROJET
A QUATRE VESTIAIRES**

Par délibération du 4 Juillet 2019, le Conseil Municipal de Saint-Memmie a décidé de construire de nouveaux vestiaires au stade Déborah JEANNET

Le Maître d'œuvre de l'opération **IDONEIS - SARL d'Architecture & d'Ingénierie** a été désigné lors de ce même Conseil Municipal.



L'esquisse a été approuvée au mois de Juin dernier avec deux vestiaires et les surfaces intérieures suivantes :

Nom de la zone	Surface projet
Vestiaire 1	19,69
Douche 1	11,73
Vestiaire 2	19,68
Douche 2	11,76
Vestiaire arbitre 1	11,26
Douche arbitre 1	4,92
Vestiaire arbitre 2	9,03
Douche arbitre 2	4,44
Sanitaire PMR public	4,97
Sanitaire Homme	10,97
Sanitaire Femme	11,69
Club house + bureau	26,64
Rangement 1 + Point d'alerte	16,36
Rangement 2	8,67
Local technique	11,14
	182,95 m

Après rencontres des clubs sportifs utilisateurs et nouvelles réflexions sur l'utilisation du stade et notamment la possibilité de disputer plusieurs matchs successivement, il est proposé aujourd'hui de porter le projet à 4 vestiaires.

Cette extension nécessite de reprendre les études, d'augmenter le nombre de sanitaires, de places de stationnement...

Le nouveau coût d'objectif pour la démolition et la construction de 4 nouveaux vestiaires au stade Déborah JEANNET s'élève à 750 000 € H.T. et la répartition des honoraires relative à la maîtrise d'œuvre à 59 302,50 € H.T. sur la base du taux d'honoraires de 7,907 %.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ **d'APPROUVER** l'extension du projet de construction de nouveaux vestiaires au stade Déborah JEANNET à 4 vestiaires pour un coût d'objectif global de 750 000 € H.T.

⇒ **d'APPROUVER** la répartition des honoraires relative à la Maîtrise d'œuvre à 59 302,50 € H.T. sur la base du taux d'honoraires de 7,907 %.

⇒ **d'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les actes correspondants

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **24 Septembre 2020**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN